

- d) Le sursis demandé ne vise qu'un seul dossier et l'unique mis-en-cause à l'égard duquel la requête serait entendue le 21 février prochain ne subira aucun préjudice important si cette audition est reportée;
- e) La prépondérance des inconvénients favorise clairement la requérante;

32. La requérante est en droit d'obtenir le sursis de l'exécution des décisions de la Régie du logement dans les dossiers à l'égard desquels l'appel a été jugé irrecevable, étant donné que :

- a) Le montant d'argent que la Régie du logement accorde à chacun des mis-en-cause n'est pas considérable;
- b) Si la requérante doit immédiatement payer ces sommes à chacun des mis-en-cause, il est illusoire de penser qu'elle pourrait les recouvrer dans l'éventualité où l'appel serait accueilli;
- c) En l'absence de sursis d'exécution, l'appel risquerait donc d'être privé de tout effet pratique;

PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR :

ACCUEILLIR la présente requête;

SURSEoir aux procédures devant la Cour du Québec jusqu'à ce que jugement final intervienne sur la présente requête;

SURSEoir aux procédures d'exécution des décisions de la Régie dans les dossiers portant les numéros :

N° de la demande: 31 000705 175 G
N° de la demande: 31 000705 145 G
N° de la demande: 31 000705 144 G
N° de la demande: 31 000705 146 G
N° de la demande: 31 000705 147 G
N° de la demande: 31 000705 156 G
N° de la demande: 31 000705 149 G
N° de la demande: 31 000705 155 G
N° de la demande: 31 000705 148 G
N° de la demande: 31 000705 129 G
N° de la demande: 31 000705 198 G
N° de la demande: 31 000705 197 G
N° de la demande: 31 000705 196 G
N° de la demande: 31 000705 127 G
N° de la demande: 31 000705 150 G
N° de la demande: 31 000705 151 G
N° de la demande: 31 000705 187 G
N° de la demande: 31 000705 152 G
N° de la demande: 31 000705 130 G
N° de la demande: 31 000705 136 G
N° de la demande: 31 000705 199 G
N° de la demande: 31 000705 163 G
N° de la demande: 31 000705 153 G
N° de la demande: 31 000705 154 G
N° de la demande: 31 000705 157 G
N° de la demande: 31 000705 158 G
N° de la demande: 31 000705 141 G
N° de la demande: 31 000705 139 G
N° de la demande: 31 000705 190 G